

**DEPARTEMENT DE HAUTE-CORSE**  
Commune de PENTA DI CASINCA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois le 14 Mars et à 18H30 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de Folelli, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (15) : ANGELINI Nathalie, CASANOVA Gérard, CASTELLI Yannick, FINIDORI Jean Pierre, GANDOIN Sylviane, GERONIMI Vital, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LEPORATI Maryline, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SAMARTINI Jean-Felix, SOULLARD Patricia, SOULLARD Sylvie, RAFFALLI Muriel.

Absents (8) : CERANI Rachel, CERVETTI Michel, FRANCESCHI Jean Marc, LIMONGI André, MATTEI Dominique, MARTZOLFF Myriam, PACO dos SANTOS Sandrine, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (1) : CERANI Rachel donne pouvoir à ANGELINI Nathalie

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 16	Séance du 14 Mars 2023	Convocation le 09 Mars 2023
---------------------------------	------------------------	--	------------------------	-----------------------------

*Pour : 16 Contre : 00 Abstention : 00*

**Objet : Recherche de financement pour l'équipement du nouveau forage d'alimentation en eau potable au réseau d'adduction du village**

Monsieur le Maire réexpose au Conseil Municipal la problématique de la carence en eau potable rencontrée au village de PENTA pendant la période estivale.

Afin de pallier à cette nécessité et par mesure de sécurité la commune a entrepris au cours de l'année 2022 un forage dans le but d'effectuer une recherche d'eau en nappe profonde.

Ce forage étant pleinement productif, il y a maintenant lieu de l'équiper et de le raccorder au réseau d'adduction.

Le coût de l'opération est estimé à 31 000 € hors taxes.

**Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :**

- Adopte le plan de financement du projet d'équipement du nouveau forage d'alimentation en eau potable au réseau d'adduction du village de PENTA tel qu'il figure ci-dessous :

Coût de l'opération : 31 000,00 € (Hors Taxes)	
Financement	
Collectivité de Corse DQ 50%	15 500 €
Commune Autofinancement 50%	15 500 €

- Autorise le Maire à solliciter un financement auprès de la Collectivité de Corse dans le cadre de la dotation quinquennale 2020/2024.
- Autorise le Maire à procéder à la réalisation de cette opération sous réserve de l'obtention du financement et assure que la collectivité dispose des ressources budgétaires suffisantes pour assumer les dépenses induites par le projet.
- Donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tous les documents, marchés publics et actes nécessaires à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 14 Mars 2023

**Le Maire**  
**Yannick CASTELLI**

